

PRÉFÈTE DU CHER

Direction Départementale Des Territoires

Service « Environnement et Risques »

ARRÊTÉ n° 2015-1-0565

fixant la liste des personnes désignées pour contrôler la réalisation du plan de chasse cervidés dans l'unité de gestion 1 sous unité 4, l'unité de gestion 11 sous unités 1, 2 et 3 et l'unité de gestion 13, dans le département du Cher, du 27 septembre 2015 au 29 février 2016

La Préfète du Cher Chevalier de la Légion d'Honneur,

Vu le code de l'environnement, notamment l'article R 425-12,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2014-3-0035 du 7 mai 2015 fixant l'ensemble des plans de chasse individuels aux cerfs, daims, chevreuils, sangliers et mouflons pour la saison de chasse 2015-2016,

Considérant les propositions de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, de l'Office National des Forêts Agence Interdépartementale de l'Allier, du Cher et de l'Indre et de la Fédération Départementale des Chasseurs du Cher,

Sur proposition du Directeur Départemental des Territoires du Cher,

ARRÊTE:

Article 1er

Les personnes désignées pour réaliser le contrôle de la réalisation du plan de chasse cervidés 2015-2016 sur l'unité de gestion 1 sous unité 4, l'unité de gestion 11 sous unités 1, 2 et 3 et l'unité de gestion 13 sont les suivantes :

- Agents de l'ONCFS:
 - Gérald PERREAU
 - Sébastien DUPUY
 - Christophe RENAUD
 - Richard LAMBERET
 - Laurent EVESQUE
 - David DARDON
 - Dominique ROYER
 - Adrien DELANGLE
 - Morgan POCHODAY

- Agents de l'ONF:
 - Benoît BERT
 - Marc CHAPUIS
 - Cédric FAURE
 - Alexis HACHETTE
 - Jérôme MARTINAT
- Agents de la Fédération Départementale des Chasseurs du Cher :
 - Christophe BOUILLY
 - Antoine VOISIN
 - Jean-Michel LAFON

Article 2

Le Secrétaire Général de la préfecture du Cher, le Directeur Départemental des Territoires du Cher, le chef du service départemental de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, le Directeur d'agence de l'Office National des Forêts du Cher et de l'Indre sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont copie sera adressée au Président de la Fédération Départementale des Chasseurs du Cher.

BOURGES, le 10 juin 2015

Pour la préfète et par délégation, Le secrétaire général,

SIGNÉ

Fabrice ROSAY